



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 30 novembre 2016

Les nominations aux organismes, conseils et commissions ainsi que les renouvellements de mandat ne sont pas effectués en temps opportun : la vérificatrice générale

(TORONTO) Ces cinq dernières années, il y a eu des retards importants dans la nomination de personnes à bon nombre des 544 organismes, conseils et commissions de la province, observe la vérificatrice générale, Bonnie Lysyk, dans son *Rapport annuel 2016*, publié aujourd'hui.

« La bonne gouvernance des organismes, conseils et commissions nécessite que les nominations et les renouvellements de mandat soient effectués en temps plus opportun en vue d'assurer le fonctionnement efficace continu de ces organisations », a déclaré Mme Lysyk aujourd'hui, après le dépôt de son rapport à l'Assemblée législative.

« Les retards dans les nominations peuvent entraîner le report de certaines décisions et causer de l'incertitude quant aux opérations de l'organisme. »

En général, les nominations aux entités publiques, y compris leur conseil d'administration, sont faites par la Première ministre et les ministres. Les entités publiques sont des organisations qui ont été créées par le gouvernement pour fournir des services publics, gérer ces services ou formuler des conseils à leur égard.

Il est ressorti du rapport que ces 5 dernières années, des postes sont restés vacants durant des périodes allant de 15 à 16 mois en moyenne avant que de nouvelles nominations soient effectuées, et que 15 % des renouvellements de mandat ont été faits avec plus de 2 mois de retard.

Voici d'autres constatations du rapport :

- Les mandats des personnes nommées ne sont pas décalés en vue d'assurer le fonctionnement efficace continu de certains organismes. Au cours des cinq prochaines années, 208 organismes, conseils et commissions seront confrontés à l'expiration de 50 % ou plus des mandats au cours de la même année.
- En juillet 2016, 275 personnes nommées à des organismes non régis par un conseil (22 % du nombre total) occupaient le même poste depuis plus de 10 ans, alors que la Directive concernant les organismes et les nominations prévoit une durée maximale plus courte des mandats.
- Un sondage que nous avons mené a mis en exergue le besoin d'une plus grande transparence concernant le processus de nomination; en effet, 28 % des présidents, 21 % des autres personnes nommées et 54 % des directeurs généraux ont évalué la transparence du processus comme étant faible ou très faible.

-30-

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(416) 327-1326

Le rapport est accessible à www.auditor.on.ca.

 @OntarioAuditor

Le Bureau de la vérificatrice générale de l'Ontario est un bureau indépendant de l'Assemblée législative qui mène des audits de l'optimisation des ressources et des audits financiers du gouvernement provincial et de ses ministères et organismes. Il audite également les organismes du secteur parapublic qui reçoivent un financement provincial. Sa vision est d'offrir une valeur et un niveau d'assurance exceptionnels aux députés à l'Assemblée législative, au Comité permanent des comptes publics et à l'ensemble de la population ontarienne en faisant un travail de haute qualité qui favorise la responsabilisation, l'optimisation des ressources et une gouvernance efficace dans le secteur public de l'Ontario.